

ABONNEMENT

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

en s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 27 AOUT

## Visite du roi Humbert EN FRANCE

Le Capitain Fracassa annonce que, dans une entrevue avec M. di Rudini, le général Menabrea aurait assuré au président du Conseil des ministres que M. Carnot aurait l'intention d'inviter le roi Humbert à passer sur le territoire français pour se rendre en Angleterre, lors du voyage de Sa Majesté dans ce pays.

M. Carnot inviterait aussi le roi d'Italie à assister à une revue navale de l'escadre française de la Méditerranée à Toulon.

Ce projet de voyage nous en rappelle un autre : celui que fit, en 1883, le feu roi Alphonse XII à Paris. Il revenait d'Allemagne, où l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> l'avait nommé colonel d'un régiment caserné à Strasbourg, et personne n'a oublié les coups de sifflets et les cris de : A bas le uhlan ! qui accueillirent Alphonse XII.

Le roi Humbert aussi est colonel d'un régiment prussien, le 43<sup>e</sup> hussards (hussards hessois). Il est de plus, ce que le roi Alphonse ne fut jamais, un des membres les plus dévoués de cette triple alliance dirigée contre nous, en un mot, un de nos ennemis les plus tenaces et les plus foncièrement hostiles. Mais sa situation et celle d'Alphonse XII sont bien différentes. On s'était habitué à regarder le roi d'Espagne comme un ami, presque comme un Parisien. Sa visite à Berlin nous blessa donc comme une sorte de trahison, et la colère qui l'accueillit était celle de l'affection trompée.

Le cas du roi d'Italie est tout autre. Il est d'abord le représentant d'une dynastie qui, depuis son origine, n'a dû sa fortune extraordinaire qu'à sa duplicité constante, à ses volte-faces savamment exécutées, à ce que dans la vie ordinaire on appelle d'habiles fourberies. Il

y a donc là une hérédité atavique qui doit nous rendre indulgents. Personnellement d'ailleurs, le roi Humbert est beaucoup plus Allemand qu'italien. Ce monarque silencieux et froid semble tenir bien plutôt de sa mère, une archiduchesse d'Autriche, que du brillant et exubérant Victor-Emmanuel.

Il y avait entre l'empereur Frédéric III, père de Guillaume II, et lui, plus qu'une communauté de vues politiques : il y avait une amitié profonde, une identité de sentiments, et c'est, pour tout dire, un Prussien égaré sur le trône de Savoie.

Or, le roi Humbert se prépare à aller en Angleterre ; et, soit qu'il craigne le mal de mer, soit que les visites de Cronstadt et de Portsmouth lui fassent trouver à notre pays des charmes qu'il n'y avait jamais découverts, il fait tâter l'opinion publique, car tel est évidemment le sens de cette note officieuse des journaux italiens sur l'accueil qui lui sera réservé.

### INFORMATIONS

Au ministère de la guerre, on ne connaît pas encore le nom des officiers étrangers que la plupart des gouvernements enverront assister aux opérations de la grande armée réunie, dans l'Est, sous les ordres du général Sausier.

Le ministre des affaires étrangères s'occupe actuellement de régler avec les diverses chancelleries les questions de détail relatives à ces missions militaires qui, paraît-il, seront nombreuses. Car l'importance exceptionnelle de ces grandes manœuvres excite naturellement l'universelle curiosité, tant par le chiffre considérable des effectifs qui seront réunis que par les différents problèmes tactiques qui seront expérimentés et résolus.

Outre les attachés militaires accrédités à Paris, le Président de la République verra donc défiler devant lui, à la grande revue du 17 septembre, des officiers représentant presque toutes les armées du monde entier.

Le Conseil général du Jura a émis un vœu contre l'adoption du vœu Pochon qui veut que tous les fonctionnaires aient passé par les lycées corrupteurs de l'Etat.

Aux meneurs, nous dédions cette nouvelle que le *Petit Journal* rapporte de la grève des charpentiers à Genève :

« Les patrons ont assigné leurs ouvriers en dommages-intérêts pour leur départ imprévu (*sic*), en se basant sur la législation qui oblige les patrons à prévenir leurs ouvriers quinze jours avant leur renvoi, ce qui implique la réciprocité.

» Le tribunal des prud'hommes a reconnu le bien fondé de la demande des patrons et condamné les ouvriers à des dommages-intérêts variant de 50 à 100 fr. »

### UNE LEÇON

Pour la première fois depuis plus de trente ans, le curé-doyen d'Eu et son clergé n'ont point assisté à la distribution des prix des écoles communales.

Pour la première fois aussi la loge maçonnique du Tréport offrait officiellement un prix, à décerner par le suffrage universel... « afin de préparer de longue main les jeunes générations au maniement des questions électORALES. »

Au Tréport comme à Eu, même abstention du clergé. Offrir officiellement, en effet, au nom d'une loge maçonnique, un prix dans les écoles, ce n'est plus respecter cette fameuse neutralité qu'on y veut faire régner. C'est laisser voir que l'irréligion déclarée y a ses en-

trées et prétend y exercer sa néfaste influence.

L'abstention du clergé s'imposait.

Mais au Tréport s'est produit un incident qui a obtenu un succès d'enthousiasme :

L'intelligente petite fille à qui le prix de la loge devait être décerné, s'inspirant de ses propres sentiments religieux et des sentiments religieux de sa famille, s'est avancée au bord de l'estrade et a courageusement refusé.

Quel gentil soufflet pour les maçons qui offraient ce prix et pour la municipalité qui avait autorisé cette inconvenante fumisterie.

On en rira longtemps à Eu et au Tréport de l'aventure maçonnique !

### LA RÉPUBLIQUE CLÉRICALE

Une circulaire du ministre des cultes vient de prescrire une surveillance dans les églises pour faire exécuter les règlements qui prescrivent de faire chanter, le dimanche et les jours de fêtes, le *Domine salvam fac rempublicam*.

Les membres du clergé, curés, desservants ou autres, qui ne chanteront pas pour la République seront privés de leur traitement pendant un temps déterminé.

### ÉTRANGER

#### ALEXANDRE III EN DANEMARK

Copenhague, 25 août.

L'Empereur, l'Impératrice et le grand-duc héritier de Russie, ainsi que la reine de Grèce, sont arrivés hier à 2 h. 1/2, sur le yacht impérial *Livadia*, qui portait les pavillons de Russie, de Danemark et de Grèce.

Le roi de Danemark, le roi des Hellènes, le prince royal et les princes Guillaume et Jules sont allés, sur le *Danebrog*, à la rencontre du navire impérial. Les batteries de la côte et l'escadre cuirassée, qui manœuvrait dans la

Feuilleton de l'Écho Saumurois

## OBÉISSANCE

PAR M. DU CAMPFRANC

Paul Vélina eut un geste du pouce et de l'index, simulants de légers billets bleus qui s'envolaient. On ne voyait pas bien s'il plaisantait ou non. Il y avait comme une habitude de sarcasme dans le pli de sa lèvre, il dit :

— Eh ! mon cher, l'argent est rond ; il est fait pour rouler. Celui que j'ai gagné à ton service n'a fait qu'un tour à la roulette. Alors j'ai essayé de donner des séances de spiritisme. Cela ne marchait pas du tout. Tous, des incroyables. Mon gousset restait vide. Ah ! depuis des mois elle n'est point drôle ma vie de misère. Je vis à peine vêtu, remplaçant le linge absent par l'épanouissement du nœud de ma cravate. Il y a trois jours, j'ai perdu dans un tripot mon dernier louis. J'étais littéralement désespéré, quand un journal est tombé sous ma main. Ton mariage avec mademoiselle Bruc y était annoncé. Vite, je cours au Mont-de-Piété ; j'y laisse ma dernière épave ; on me

donne trois louis ; je prends le train et me voici. Tu dois avoir de l'argent... quelques petites économies.

— Je vais vous faire jeter à la porte, répliqua froidement Wladimir. Je ne vous connais plus. Vous m'aviez juré, sur une sainte image, de ne plus jamais apparaître devant moi.

Le jeune homme éclata de rire.

— Y crois-tu à la valeur de ces serments-là ? Je me suis rappelé que tu m'avais dit, un jour, alors que nous étions amis : « Viens dîner avec moi quand tu voudras ; cela rend parfois service d'avoir un couvert mis. » Eh bien ! cela va me rendre aujourd'hui rudement service. J'ai entrevu, en bas, les reliefs d'un festin, qui m'ont mis en appétit. Bon repas ici, bonne maison, et j'ai grand besoin de me refaire, je t'en réponds.

Wladimir eut un geste d'anxiété.

Vélina continua :

— Je me souviens encore d'un axiome qui me semble précieux à conserver dans ma mémoire : « Les secrets des riches amis sont des éponges pleines d'or ; il faut savoir les pressurer. »

— Taisez-vous, taisiez-vous, s'écriait Zi-

nesko devenu blême et craignant, sans doute, le récit de quelque tragique aventure.

Vélina attacha sur lui ses yeux perçants :

— Eh ! Eh ! tu ne te soucies pas que je te rafraichisse la mémoire. Ah ! moi, je n'ai pas oublié comme tu soupirais après l'héritage de ta grand'tante, riche à millions ; mais elle ne donnait pas un décime à son élégant neveu, ne voulant pas, disait-elle, contribuer à ses folies. Et toi, tu attendais impatiemment ; le temps s'écoulait ; les jours, les semaines, les mois ; et la vieille sorcière, comme tu l'appelais, la vieille sorcière, que l'on disait si malade, n'en finissait pas de mourir. Moi je te répétais mon opinion sur les héritages ; c'est qu'il est sage de se les assurer.

— Taisez-vous, taisiez-vous, répétait le prince, les lèvres frémissantes, les mains crispées. Taisez-vous.

Paul Vélina ne se troublait point.

— Oui, il est bon de se les assurer par un moyen sûr. Ce moyen je l'avais trouvé. Tu ne voulais pas en faire usage ; en attendant tu tirais la langue et tu faisais des dettes. Las de cette misère, tu m'as donné carte blanche.

— Taisez-vous, taisiez-vous, redisait le prince avec égarement ; on pourrait nous entendre.

Par la portière, restée soulevée, on percevait le bruit de la fête ; les invités, au salon, causaient bruyamment, et le son des voix arrivait comme une rumeur.

— Comment chasser cet homme ? pensait Wladimir.

Oh ! Dieu, que déjà il avait souffert de cet odieux chantage !

Paul Vélina, d'un œil exercé, fouillait la pensée du prince et lisait, comme à livre ouvert, sur le visage blême.

— Je crois, dit-il, que tu vas me montrer les dents, comme un dogue auquel on veut reprendre un os. Et morbleu ! je suis raisonnable. Comme cadeau de mariage, signe-moi un chèque de cent mille francs... signe :

Il lui présentait du papier et une plume.

— Signe, te dis-je.

— Non, repartit résolument le prince.

— Signe, ou je crie... Signe, ou je vais trouver ton beau-père, et lui j'apprends tout...

On nous coffrera tous les deux, mais que m'importe à moi ? Je suis fatigué de ma vie de misère, et je ne serai pas fâché d'être nourri par l'État.

Et présentant la plume de nouveau :

— Signe ; je le veux.

rade extérieure, ont salué la *Livadia* et le *Danabrog* à leur entrée dans le port.

Les hôtes de la famille royale ont été reçus au débarcadère par la reine, la princesse royale, la princesse de Galles, la princesse Marie, le corps diplomatique, les hauts fonctionnaires de la cour et les hauts fonctionnaires civils et militaires. Le prince Christian commandait la compagnie d'honneur.

Après avoir salué la compagnie d'honneur et quelques-unes des personnes présentes, le roi de Danemark et ses hôtes se sont rendus à la gare du chemin de fer.

Malgré une pluie abondante et persistante, un public nombreux remplissait les rues, ornées partout de drapeaux, et acclamait avec enthousiasme l'Empereur de Russie et les autres hauts personnages.

Le train spécial dans lequel les hôtes de la cour se sont rendus à Fredensborg comprenait deux wagons-salons, trois wagons à compartiments, deux wagons pour les bagages. La locomotive était ornée d'écussons et de drapeaux.

Au moment du départ du train, le soleil s'est montré de nouveau dans tout son éclat.

Fredensborg, 25 août.

Le train spécial amenant les souverains est arrivé hier à 4 heures.

Les hauts dignitaires attendaient sur le quai de la gare.

Après qu'ils eurent présenté leurs hommages aux augustes voyageurs, ceux-ci et leur suite sont partis pour le château dans seize voitures découvertes.

La foule formant la haie sur le passage les a acclamés avec enthousiasme.

La ville était pavoisée aux couleurs danoises, russes, grecques, anglaises et françaises. Un dîner de gala a eu lieu à 7 h. 1/2.

La musique de la garde jouait pendant le repas.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 août 1891.

Le 3 0/0 termine à 95.40 et le 4 1/2 0/0 à 105.10. Cette légère réaction doit être attribuée aux mêmes causes signalées précédemment, la mauvaise situation des marchés allemands, et menace d'augmentation de l'escompte de la Banque d'Angleterre.

Les projets d'emprunt déguisé sous forme d'obligations des chemins de fer pour compte du gouvernement italien sont démentis avec persistance. Le syndicat allemand a intérêt à ne pas laisser voir la pénurie du Trésor italien, telle qu'elle est en réalité, au moment surtout où les faillites se succèdent en Italie.

Le marché des valeurs de crédit est calme. La Banque de Paris s'échange à 757.50 et la Société Générale à 482.50. La Banque d'Escompte reste à 450.

Le Crédit Foncier réagit assez vivement à 1,247.50; on prête l'intention au ministre des finances de ne pas autoriser l'émission des obligations de la Société à la date primitivement fixée. Le Crédit Mobilier est sans variations à 327.50.

Le prince était pâle comme un mort.

— Allons, décide-toi, faisait avec arrogance l'aventurier. Tu as trouvé bon gîte; je veux part au foyer. Tu dînes d'une façon supérieure, je suis un affamé qui gronde à la porte. Invite-moi. Dès que je serai assis au banquet, ne crains rien, je ne renverserai pas la table.

Il fallait en passer par les exigences du misérable. La main de Wladimir tremblait violemment. Jamais il n'avait éprouvé pareille révolte intérieure. Il avait des tentations de se jeter sur ce Vélina, de le saisir à la gorge, de l'étrangler, de lui enfoncer ainsi, à jamais, le secret avec le râle de l'agonie; mais la lutte aurait été bruyante, on serait accouru. Vélina aurait crié, aurait jeté à tous les vents le dangereux secret. Alors il fallait céder encore, céder toujours. Quelle vie, quelle vie lui faisait cet homme!

Il prenait la plume; les premières lignes du chèque se traçaient quand un léger coup fut frappé à la porte: Marcelle entra; dans son élan affectueux, elle tendit au prince ses deux mains ouvertes.

— Eh bien! êtes-vous prêt?

Elle attachait sur son mari des yeux pleins de tendresse. Elle fut frappée de l'expression

L'obligation des Immeubles de France est en grande faveur auprès des capitaux de placement. Ce titre qui a déjà regagné son coupon détaché ces jours derniers n'est encore qu'à 390 alors que la situation de la Société doit l'amener progressivement à des cours beaucoup plus élevés.

L'obligation des chemins de fer de Porto-Rico se traite à 250.

Les Chemins Economiques valent 415.

#### NOUVELLES MILITAIRES

##### Les grandes manœuvres de l'Est

Le cadre de ces opérations militaires vient d'être fixé.

Le général Saussier prendra le titre de généralissime ou de commandant en chef et les généraux inspecteurs d'armée celui de commandants d'armée.

Les officiers étrangers n'arriveront qu'à partir du 10 septembre sur le terrain de manœuvres, c'est-à-dire à partir du moment où les troupes ne se battront plus les unes contre les autres, mais bien contre un ennemi figuré.

L'effectif total des troupes sera de 126,000 hommes.

MM. les officiers supérieurs chargés des fonctions d'arbitres sont répartis en trois groupes qui seront installés respectivement auprès du grand quartier général et des quartiers généraux des armées de l'Est et de l'Ouest.

Au nombre des arbitres désignés, nous trouvons:

##### Groupe de l'armée de l'Ouest

Le lieutenant-colonel de cavalerie Trémeau, commandant en second l'École d'application de cavalerie;

Le commandant de Canisy, instructeur en chef d'équitation à l'École de cavalerie.

##### Groupe de l'armée de l'Est

Le général de brigade Jacquemin, commandant de l'École d'application de cavalerie;

Le commandant Odent, instructeur en chef à l'École d'application de cavalerie.

##### MUTATIONS DANS LA CAVALERIE

Par décision ministérielle du 23 août 1891:

M. de Galliffet, lieutenant faisant fonctions d'instructeur du 23<sup>e</sup> régiment de dragons, passe au 6<sup>e</sup> régiment de cuirassiers pour y remplir les mêmes fonctions.

M. Eon, lieutenant au 7<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, passe au 23<sup>e</sup> régiment de dragons pour y remplir les fonctions d'instructeur.

M. de Vandière de Vitrac, sous-lieutenant au 20<sup>e</sup> régiment de dragons, est désigné pour occuper un emploi de son grade au 14<sup>e</sup> régiment de la même subdivision d'arme.

##### LES GRANDES MANŒUVRES EN RUSSIE

Le 7/19 août, on a commencé les grandes manœuvres de cavalerie entre Krasnoé-Sélo et Yambourg.

Deux détachements, celui de l'Est et celui de l'Ouest, ont pris part à ces manœuvres pendant les trois premiers jours.

Les parties adverses ont été la première division et la deuxième division de cavalerie de la garde avec leur artillerie.

Les deux jours suivants, les deux divisions ont été réunies sous le commandement de M. le lieutenant général Elter.

Elle ont opéré contre un adversaire représenté par l'École d'application de cavalerie pour officiers, commandée par son directeur, M. le lieutenant général Soukhomlinow.

Les fonctions de premier juge du camp ont été remplies par le commandant en chef des troupes de la garde et de la circonscription militaire de Saint-Petersbourg, assisté de MM. l'aide de camp général Mansey, commandant du corps de la garde; le lieutenant général Danilow, commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée; le lieutenant général Leer, et d'autres officiers généraux.

#### Chronique Locale

ET DE L'OUEST

##### Exposition de Saumur

Toutes les places à couvert dans le Manège et sous la Tente sont retenues, et cependant chaque jour la Commission reçoit de nouvelles demandes auxquelles, à son grand regret, elle ne peut répondre favorablement.

Par de nouvelles combinaisons et agencements, elle peut encore disposer de quelques emplacements à découvert.

L'Exposition promet donc d'être des plus intéressantes et réunira une variété de produits, de marchandises et d'objets de fabrication qui ne peut manquer d'attirer les visiteurs en foule.

##### LA TEMPÊTE

Depuis ce matin jusqu'au moment où nous mettons sous presse, une violente tempête souffle, ravageant les espaliers et vergers en faisant tomber tous les fruits qui ne sont pas encore à maturité.

Le baromètre éprouve une forte dépression. Le temps est très chaud.

##### VOL RUE NATIONALE

Ce matin, M<sup>me</sup> Vaillant, couturière, rue Nationale, en ouvrant son armoire pour prendre de l'argent, s'aperçut que son porte-monnaie contenant 24 fr. lui avait été enlevé. Hier elle avait passé la journée chez des clients, et le soir, en rentrant, elle n'avait rien trouvé d'anormal dans sa demeure; la clef était à sa place, et aucun objet mobilier dérangé. Grand

fut son émoi, son mari n'avait point eu besoin de monnaie et n'avait pas touché au petit trésor.

Bientôt une petite voisine apprit qu'elle avait vu entrer dans la maison une fille L. T., de mœurs légères, habitant le quartier de Nantilly. M<sup>me</sup> Vaillant courut chez cette fille et parvint à lui faire avouer le larcin. La fille L. T. a déclaré qu'ayant un besoin urgent de fonds, elle avait eu la faiblesse de se rendre chez M<sup>me</sup> Vaillant, et que, connaissant un peu les êtres, elle n'avait pas été trop embarrassée pour pénétrer sans éveiller de soupçons, et prit ce qu'elle avait trouvé.

En fait de monnaie il n'y en avait plus. Les époux Vaillant ne se sont pas contentés de la déclaration de faiblesse sans restitution, ils ont déposé une plainte à la police.

##### Le 135<sup>e</sup> aux manœuvres

Le 135<sup>e</sup> de ligne quittera Angers jeudi 3 septembre. Voici les cantonnements qu'il occupera:

Judi 3 septembre. — Noyant, Ambillou, Saulgé.

Vendredi 4. — Montreuil-Bellay.

Samedi 5. — Loudun.

Dimanche 6. — Loudun, repos.

Lundi 7 et mardi 8. — Montreuil-Bellay.

A partir de cette date commencent les manœuvres de division, et les cantonnements sont inconnus pour tout le monde, même pour l'intendance, à qui, l'année dernière, ils avaient été communiqués.

##### LA POSTE AUX MANŒUVRES

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, date à laquelle commencera à fonctionner le service de la trésorerie et des postes aux armées, les correspondances de toute nature destinées aux militaires qui prendront part aux grandes manœuvres, ne devront pas faire mention du lieu de destination.

La suscription des lettres devra comporter simplement les indications spéciales concernant les quartiers généraux: *Grand quartier général* ou *quartier général de l'armée*, en indiquant le *corps d'armée*, la *division* et le *régiment*.

##### Conseil général de Maine-et-Loire

Séance du 24 août

M. Grignon, vice-président de la commission départementale, annonce au Conseil l'heureux résultat de la délibération que la commission interdépartementale a tenue samedi dernier à Nantes.

A l'unanimité, les membres de la réunion ont décidé de traiter pour le chemin de fer de Cholet à Nantes avec MM. Bernard et Faugère. Ces entrepreneurs ont consenti un rabais de 3 0/0.

de son visage crispé.

— Seriez-vous souffrant?

Mais, déjà, il avait changé d'expression.

— Non, je ne suis pas souffrant, je suis tout au bonheur de ce voyage... Notre voyage de noces.

Il lui pressait les deux mains, et, tendrement, il y posa un baiser.

Marcelle avait retrouvé son beau sourire de jeunesse confiante. Elle ne soupçonna pas un instant que le prince pût mentir. Paul Vélina, satisfait de posséder son chèque signé, maintenant aidait son compère à jouer l'odieuse comédie. D'arrogant son regard était devenu obséquieux; et, s'inclinant devant Marcelle:

— Ah! madame, s'écria le misérable avec un accent de gratitude bien rendu, comment bénir assez le généreux prince, votre époux? Il vient d'aider, avec une largesse digne de son grand cœur, un pauvre exilé, réduit à la plus profonde misère.

— Oui, en effet, mon cœur s'est ému au récit des souffrances de ce jeune homme, répliqua Wladimir, et j'ai peut-être donné une somme un peu forte, ma chère Marcelle.

Elle lui serrait les mains, dans sa joie de le voir si charitable.

— Jamais, jamais nous ne pourrions trop venir en aide à ceux qui ont besoin d'appui.

Vélina, dissimulant sous un air d'humilité son sourire de triomphe, songea à se retirer.

— Adieu, fit le prince en lui tendant noblement la main.

— Adieu, et que le ciel vous bénisse! répliqua le misérable.

Puis, il reprit avec ironie:

— Permettez-moi de ne pas vous dire un adieu sans retour. Ma reconnaissance est trop vive pour que je ne vienne pas, parfois, vous dire que je n'oublie pas les bienfaits. Au revoir.

Wladimir étouffa un blasphème, car il devait sourire à Marcelle. Rapidement il acheva ses derniers préparatifs; et comme la voiture attendait, ils descendirent en hâte.

Depuis un long moment Pierre Bruc avait quitté ses invités, laissant à une vieille cousine le soin de faire les honneurs au salon. Dans son esprit, dans son cœur, existait une unique pensée: « Le départ de son enfant. » Il s'était enfilé sur la terrasse, et là, devant la mer qui battait son plein et faisait rage sur les noirs rochers, il trouvait une sorte de volupté amère à se noyer dans sa propre souffrance. Il sen-

taut des mots cruels lui monter aux lèvres à l'adresse de son gendre. Il en voulait à sa fille d'avoir eu en ce prince une confiance qu'il ne partageait pas; d'avoir préféré cet inconnu au bon et loyal Ploël, à son père lui-même. Ingrate, ingrate Marcelle!

Il marchait à grands pas sur cette terrasse, n'ayant plus, comme d'habitude, une bonne parole pour son goéland, perché sur le bloc de granit.

— Ah! l'affection filiale... fumée! fumée! répétait-il. Tant que l'enfant a besoin de vos caresses, de votre appui, elle se plaît sous le vieux toit; c'est la petite fauvette, dont les chants vous réjouissent. Le vieux père l'admirait. Et puis, vienne l'heure de bâtir un nouveau nid, la fauvette s'envole à tire-d'aile... Elle s'envole joyeuse, sans souci de ceux qu'elle abandonne. Ah! cette heure est amère, même aux mieux préparés.

Il essayait une grosse larme qui coulait le long de sa joue, puis, se raidissant, il s'en vana vers Marcelle, qui venait à lui. Elle se tourna l'armateur de ses deux bras.

— Père, père, ne soyez pas si triste; votre chagrin me désole. Je reviendrai bientôt. (A suivre.)

(A suivre.)

Le marché est passé.

M. de la Bourdonnaye, rapporteur de la situation scolaire, constate que de 1880 à 1889, 34 écoles ont été laïcisées en Maine-et-Loire : 23 de garçons et 11 de filles. Avant la laïcisation, ces écoles comptaient 2,825 élèves ; après, elles sont tombées à 874 élèves.

Les trente-quatre écoles privées que l'on a fondées ont recueilli 2,788 élèves ; de sorte que la laïcisation ne leur a fait perdre que 37 élèves, environ un par établissement.

Aujourd'hui les écoles libres ont une moyenne de 82 élèves ; les écoles laïques 26.

M. de la Bourdonnaye fait remarquer qu'un gouvernement respectueux des droits des pères de famille aurait laissé les diverses assemblées du pays libres de choisir leurs écoles.

Il rappelle que le Conseil général a déjà émis un double vœu : 1° que le gouvernement cesse de dénier aux Conseils généraux et aux Conseils municipaux le droit de subventionner les écoles libres et privées ; 2° que les Conseils municipaux puissent avoir la liberté de choisir les instituteurs. Ces deux vœux ont été annulés, il serait donc inutile de les renouveler.

L'honorable rapporteur demande donc au Conseil d'appuyer la proposition de loi de M. Thellier de Poncherville. En voici la substance :

Les communes auront le droit de subventionner les écoles libres et privées, sous certaines conditions.

Les crédits ordinaires pour l'instruction publique sont votés.

M. le préfet fait ses réserves sur l'esprit du rapport.

M. Janvier de la Motte réclame la parole pour répondre à des chiffres « nauséabonds ».

Il proteste contre le rapport de M. de la Bourdonnaye. La France, dit-il, devient laïque ; mais le Maine-et-Loire est un îlot presque noir ou blanc (sic). Il célèbre le triomphe de la R. F., parle de la flotte à Cronstadt ; on croit qu'il va entonner l'hymne russe et il s'écrie qu'il va chanter le cantique de Siméon.

Après cette fusée, le rapport est adopté à l'unanimité moins 4 voix.

M. de la Bourdonnaye propose de voter le vœu suivant :

« Considérant que le nombre des criminels augmente d'une façon effrayante chez les enfants et adolescents, le Conseil appelle l'attention du pouvoir public sur l'éducation primaire, afin que la morale n'y soit pas séparée de la religion. »

M. Benoist proteste contre ce vœu qui, selon lui, est politique.

De son côté, M. Janvier de la Motte se lance dans de nouvelles extravagances et M. le président est forcé de lui retirer la parole.

Le vœu est adopté à l'unanimité moins 4 voix.

Le Conseil vote pour le service du phylloxera 5,000 fr. destinés au traitement du délégué départemental, 20,000 fr. pour encourager l'application des traitements administratifs.

Conformément à la loi du 3 août dernier sur le phylloxera, le Conseil décide que toutes les communes de Maine-et-Loire qui désirent des plants américains devront, à l'avenir, adresser leurs demandes à M. le professeur d'agriculture et au comité technique. Le Conseil général statuera ensuite.

Mais, comme l'assemblée départementale ne se réunira qu'au mois d'avril, les pouvoirs du Conseil sont transmis à la commission départementale.

#### Séance du 25 août

Le Conseil général des Deux-Sèvres avait demandé au Conseil général de Maine-et-Loire la formation d'une commission interdépartementale pour étudier un projet de chemin de fer entre Parthenay et Montreuil-Bellay.

Notre assemblée jugeant qu'il existe assez de lignes ferrées aboutissant à Montreuil-Bellay, que, d'ailleurs, nous avons en Maine-et-Loire divers projets de chemins de fer départementaux à réaliser, repousse la demande du Conseil général des Deux-Sèvres.

Le Conseil maintient à vingt le nombre des lignes extraordinaires que les communes

pourront être autorisées à s'imposer, en 1892, pour dépenses temporaires.

M. de Blois, rapporteur de la quatrième commission, propose au Conseil d'appuyer le vœu émis par un certain nombre de membres du Conseil qui demandent que les Compagnies de chemins de fer fassent bénéficier de la réduction de 50 0/0 les congrégations religieuses, réduction dont elles ont joui depuis si longtemps.

M. Benoist s'oppose à ce vœu dont la réalisation serait, dit-il, une faveur d'une certaine catégorie de personnes.

M. de Blois répond à M. Benoist que s'il avait assisté aux débats de la commission, il eût compris qu'il ne s'agit point d'une faveur, mais d'un hommage bien mérité.

La commission entend ainsi reconnaître les éminents services que les congrégations rendent au pays, à l'intérieur par l'enseignement et la charité, à l'extérieur en étendant au loin l'influence de la France.

M. Benoist ne riposte pas.

Le vœu est adopté à l'unanimité moins les voix de MM. Benoist et Janvier de la Motte.

Après le vote, M. Janvier de la Motte demande la parole ; il attaque maladroitement le bureau du Conseil.

M. le président le rappelle aux convenances.

Le Conseil de Maine-et-Loire a clos sa session hier, après le vote d'un emprunt de 2,630,000 francs pour la construction des chemins de fer d'intérêt local de Cholet à Montreault vers Nantes, et de Chalonnes à Beaupréau, avec imposition de 1 centime additionnel pendant 50 ans.

ANGERS. — *Les laïcisations.* — La laïcisation des trois écoles communales des Frères d'Angers est un fait accompli.

Depuis huit jours, on a signifié aux congréganistes de Saint-Maurice, de Saint-Joseph et du terre Saint-Laurent, qu'ils ne sont plus instituteurs publics reconnus par l'Etat.

Pour les écoles de Saint-Maurice et de Saint-Joseph, c'était là une pure formalité. Les immeubles appartenant à une Société particulière, les Frères continueront comme par le passé à faire la classe dans les mêmes locaux, et nous sommes sûrs que le nombre de leurs élèves ne diminuera pas.

Quant au terre Saint-Laurent, la propriété appartient à la ville, mais sous certaines conditions. Le dernier mot de cette affaire n'est pas encore dit.

Quoi qu'il en soit, la laïcisation des écoles de garçons aura pour effet, ainsi que le fait très justement remarquer le *Journal de Maine-et-Loire*, de doubler d'ici quelques années les établissements primaires congréganistes.

Jusqu'en 1891, on ne comptait depuis longtemps à Angers que cinq maisons tenues par les Frères ; trois communales : Saint-Maurice, Saint-Joseph et le Terre ; deux libres : Saint-Laud et Saint-Serge.

A la rentrée prochaine, nous aurons Saint-Maurice, Saint-Joseph, Saint-Laud, Saint-Serge, Notre-Dame (rue du Canal), Sainte-Thérèse et Saint-Jacques.

Toutes ces écoles, sauf celle de Sainte-Thérèse, seront tenues par les Frères de la doctrine chrétienne.

Celle de Sainte-Thérèse sera dirigée par les Frères de Montéclair.

Les réservistes du 135<sup>e</sup> sont arrivés à Angers mardi, et ont été immédiatement incorporés. Dès le jour même et après la soupe, un grand nombre ont circulé sur les promenades, exhibant les effets défraîchis que leur confie la République. (*Union de l'Ouest.*)

NANTES. — *Lancement de navire.* — On a lancé samedi, dans les Chantiers de la Loire, à Nantes, le joli steamer *Bermudes*, destiné à la navigation d'une rivière de l'Amérique du Sud, le Para.

Ce navire, d'un type tout particulier, n'a que 33 mètres, sa largeur est de 5<sup>m</sup>33, son creux de 2 mètres, son tirant d'eau de 4<sup>m</sup>30, sa machine de 130 chevaux, sa vitesse de 9 nœuds,

son port en marchandises de 40 tonnes environ, en plus des passagers qu'il est surtout destiné à transporter et qui trouveront l'aménagement le plus confortable à l'arrière du bateau, et sur le pont un promenoir abrité par une tente établie sur toute la longueur.

Pour expédier ce navire à destination, on en démontrera toute la superstructure au ras du pont pour l'emmagasiner dans les cales.

La construction du *Bermudes* qui avait pris sur les chantiers la place du yacht *Stréla*, a été menée avec une rapidité qui fait le plus grand honneur aux Chantiers de la Loire.

Quant au yacht *Stréla*, ses premiers essais ont parfaitement répondu à l'attente des ingénieurs.

Il a quitté Nantes dimanche pour Saint-Nazaire, où les aménagements, encore inachevés, seront terminés.

### L'incendie de la rue Crucy

A NANTES

Un terrible incendie a éclaté avant-hier soir, rue Crucy, à Nantes, dans ce quartier si éprouvé par le feu depuis quelques années.

On se rappelle en effet les incendies de la filature Daval, rue des Olivettes, de la fabrique de biscuits Lefèvre-Utile, de la manufacture de tapiocas Georges Billard et des chantiers de la rue Fouré.

Le nouveau désastre dépasse de beaucoup en importance ceux qui l'ont précédé ; une usine et deux grands magasins ont été détruits.

Vers 5 heures et demie du soir, la petite fille de M. Cabat, qui s'amusa dans la cour de l'usine Saupiquet, aperçut tout à coup une épaisse fumée sortant d'un appentis sur le terrain de MM. Cartier et Barjolle.

Le feu venait de prendre dans le foin et se propageait avec une rapidité inquiétante, activé par le vent violent qui soufflait du Sud-Ouest. En un instant, les bâtiments des entrepreneurs de transports où se trouvait le fourrage étaient en flammes.

L'alarme est donnée dans l'usine Saupiquet ; le mécanicien, M. Etourneau, lâche les soupapes de la machine, qui se trouve près de l'endroit où le feu a pris naissance ; le caissier, M. Soubervielle, sauve une partie des livres de comptabilité et renferme les autres dans le coffre-fort incombustible.

Les pompiers arrivent bientôt et se préparent à attaquer l'incendie, mais leurs efforts sont d'abord infructueux. Le feu est en même temps dans les magasins de MM. Cartier et Barjolle et dans l'usine Saupiquet ; il va atteindre les magasins de M. Vincent qui renferme une quantité considérable d'alcools. Heureusement on déménage à la hâte un certain nombre de fûts et on ne laisse que ceux qui ne peuvent être transportés.

Les pompes commencent à donner une grande quantité d'eau ; la pompe à vapeur de la Ville et celle de la Chambre de Commerce sont installées sur la cale du quai Baco ; une pompe à bras s'alimente au puits de la maison n° 13, d'autres à différents endroits.

En même temps de fortes explosions se produisent ; on croit d'abord que ce sont des fûts d'alcools du magasin de M. Vincent, mais c'est une erreur ; ce sont les caisses de conserves qui éclatent. Une épaisse fumée chassée par le vent s'abat sur tout le quartier. La foule accourt de tous les côtés, emplit la rue et gêne les manœuvres de sauvetage ; la police est impuissante à maintenir l'ordre.

Un piquet de soldats du 63<sup>e</sup> de ligne arrive fort à propos pour prêter main-forte aux agents et les aider à dégager la rue. Le feu a diminué de violence ; on croit qu'on pourra préserver le magasin de M. Vincent, dont la toiture est fortement échauffée. On continue à verser des torrents d'eau sur le brasier, mais sans pouvoir l'éteindre.

Vers huit heures un quart, le feu reprend avec plus de violence dans les greniers de MM. Cartier et Barjolle ; les écuries, qui étaient indemnes jusque là, sont atteintes à leur tour.

Dans l'usine Saupiquet, la violence est la même et la toiture du magasin de M. Vincent est en feu. On redouble d'efforts presque im-

puissants contre le fléau, que rien ne semble devoir arrêter.

L'inquiétude est grande dans les maisons situées de l'autre côté de la rue. On craint beaucoup aussi pour la fabrique de M. Lefèvre-Utile, mais on parvient à peu près à se rendre maître du feu qui, s'il est encore considérable, semble devoir s'arrêter.

Ce n'est qu'à onze heures et demie seulement qu'une partie des pompiers et des soldats peuvent se retirer pendant que les autres restent pour combattre le feu.

Le total des pertes pour les divers sinistres atteignent près d'un million.

Quant aux causes de cet incendie, il est difficile de les connaître, mais, dès à présent, il est hors de doute qu'elles sont purement accidentelles.

On croit que cet incendie est dû à une combustion spontanée du foin ramassé peut-être avant qu'il ne fût complètement sec.

Toutes les autorités se sont rendues sur les lieux du sinistre.

### COMPAGNIE D'ORLÉANS

#### Une journée au bord de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 29 août, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

#### Prix des places aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2<sup>e</sup> classe, 9 fr. ; 3<sup>e</sup> classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2<sup>e</sup> classe, 6 fr. ; 3<sup>e</sup> classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 30 août, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours le lundi, à 4 h. 41 du matin.

La distribution des billets a commencé mardi 25 août.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser vendredi soir 28 août.

## Dernières Nouvelles

Paris, 28 août, 12 h. 24 soir.

Le *Matin* dément le prochain voyage de la Tzarine en France.

Trois employés du Tramway-Ouest ont été tamponnés hier soir gare Saint-Lazare. Un a été tué et deux autres grièvement blessés.

L'escadre du Nord est arrivée hier soir à 6 heures à Cherbourg. Malgré la pluie, la foule était nombreuse sur le quai et a acclamé l'amiral Gervais à son débarquement.

M. de Freycinet est rentré hier à Paris. M. Ribot ce matin. HAVAS.

### Elles réussissent toujours !

Pontorson (Manche), le 28 avril 1891. — Je viens d'employer les Pilules Suisses que vous avez eu la gracieuseté de m'envoyer, et je suis heureux de vous dire que j'ai obtenu, grâce à elles, d'excellents résultats là où d'autres pilules n'avaient point réussi. Je ne vois aucun inconvénient à ce que vous livriez mon observation à la publicité.

Dr BAILLEUL.

A M. Hertzog, pharm., 28, r. de Grammont, Paris.

### Avis à MM. les Chasseurs

On trouve à

## L'ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur

PATÉS d'ALOUETTE, depuis 1 25 la boîte  
FOIES GRAS truffés 1 90 —  
— — — — 3 — —  
— — — — 4 25 —

CONSERVES A CHAUFFOIRS : Perdrix, Faisan, Caille, Lièvre, etc., etc.

Galantines de Bœuf et de Jambon  
Mortadelle de Bologne — Saucisson de Lyon

Tripes à la mode de Caen (Pharamond)

Toutes boîtes à ouverture facile, et très portatives dans le carnier.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> DOUSSAIN, notaire à Doué-la-Fontaine.

**A VENDRE**  
AUX ENCHÈRES

**Le Fonds de commerce ET LA CLIENTÈLE**

de la maison exploitée à Doué-la-Fontaine par M. ALPHONSE PINEAU, négociant en vins et liqueurs en gros,

Magnifique installation, matériel presque neuf à prendre à dire d'experts, et en sus du prix du fonds de commerce et de la clientèle,

Le Lundi 28 Septembre, à midi.

S'adresser, pour tous renseignements, audit M<sup>e</sup> DOUSSAIN, ou à M. LUDOVIC PROUST, liquidateur judiciaire, à Saumur.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT

DEUX MAISONS place du Port-Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, négociant, rue de la Comédie.

**A CÉDER**  
Magasin de Mercerie

Et de Bonneterie

Situé dans un bon quartier de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

**Interdiction de chasse**

La chasse est interdite dans les communes de Neuil-sur-Dive, Saint-Léger et Pouançay pour tout étranger ne possédant rien dans ces communes. (630)

ENTREPOT de

**CIDRE DE BRETAGNE**

PREMIÈRE QUALITÉ  
P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

**VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE**  
**LIEBIG**  
PRÉCIEUX POUR MENAGES  
Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales  
Hors concours depuis 1883  
SE MÉFIER DES IMITATIONS  
Exiger la signal du B<sup>o</sup> J. v. LIEBIG en rouge bien sur l'étiquette.  
Se vend chez les Epiciers et Pharmaciens.

**CH. COURALEAU**

BICYCLETTES 28, rue St-Nicolas, 28 SAUMUR TRICYCLES

Vente — Échange — Location — Leçons

Exposition permanente des nouveaux modèles, 24, RUE DE LA FIDÉLITÉ

ATELIER de Réparations



Pièces détachées ACCESSOIRES

Seul représentant de

RUDGE — CLÉMENT — PHÉBUS — STARLEY

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**Chasseurs, approvisionnez-vous**

**à l'Épicerie Parisienne**

33, RUE D'ORLÉANS, & RUE DACIER, 38

COMESTIBLES de qualité supérieure en boîtes à ouverture facile

Purée de foie gras truffée (sandwich), la boîte 1 fr. 10  
Pâtés de foie gras truffé, la boîte 1 fr. 9', 3 fr. et 4 fr. 25  
GALANTINE de Volaille truffée, Langue de Porc, de Bœuf ou de Jambon.

MORTADELLE DE BOLOGNE, la boîte 0 fr. 90 et 1 fr. 40

CONSERVES A CHAUFFOIR

Bœuf mode, Poulet sauté champignons, Civet de Lièvre, Pigeons petits pois, Tripes mode Caen, Choucroute garnie,  
LA BOITE 2 fr. 25 à 3 fr. 75.

Flasks de poche COGNAC, KIRSCH, RIUM, 0 fr. 90 et 1 fr. 50

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 AOUT**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	95 40	ACTIONS		Obhg. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	394 —	Compagnie parisienne du Gaz	528 —
3 0/0 1891	93 95	Banque de France	4500 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	480 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	382 —
3 0/0 amortissable	96 40	Banque d'Escompte	450 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	480 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	20 50
4 1/2 1883	105 10	Comptoir national d'Escompte	552 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	474 —	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	19 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1245 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	421 50	— obligations à lots	85 —
Obhg. 1855-60 3 0/0	548 —	Crédit Industriel et Commercial	585 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	474 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	615 —
— 1865 4 0/0	529 —	Crédit Lyonnais	807 50	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	415 —	Crédit Mobilier	327 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500	443 —	Emprunt russe 1865 5 0/0	—
— 1871 3 0/0	408 —	Dépôts et Comptes courants	—	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	446 25	— 1889 4 0/0	98 50
— 1875 4 0/0	528 —	Société Générale	482 50	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	446 —	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série	97 30
— 1876 4 0/0	528 —	Est	900 —	Nord 3 0/0 r. à 500	450 —	— 2 <sup>e</sup>	—
— 1886 3 0/0	414 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1485 —	Orléans 3 0/0 r. à 500	—	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
Bons de liquidation	509 —	Midi	1290 —	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	446 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	—
		VALEURS ÉTRANGÈRES					
		Nord	1832 50				
		Orléans	1512 50				
		Ouest	1077 50				
		Compagnie parisienne du Gaz	1447 50				
		Transatlantique	555 —				
		Canal de Panama	25 —				
		— Suez	2795 —				
		VALEURS ÉTRANGÈRES					
		Autrichien 4 0/0 or	96 70				
		Dettes d'Égypte 6 0/0	491 —				
		Extérieur 4 0/0	72 25				
		Hongrie 4 0/0 or	89 10				
		Italie 5 0/0	90 55				
		Portugal 4 1/2 1888	292 50				

**CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30
Chartres	6 »		9 34	12 51	9 41	10 23
Château-du-Loir	10 13		12 22	1 58	6 35	12 28
Noyant-Méon	11 20		1 »	3 8	7 40	1 13
Liniers-Bouton	11 29		»	3 17	7 49	»
Vernantes	11 43		»	3 30	8 »	»
Blou	11 54		»	3 41	8 10	»
Vivry	12 2		»	3 49	8 17	»
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54
Nantilly (arrivée)	12 31		»	4 22	8 41	»
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 41		»	4 34	8 51	»
(départ)			»	4 41	8 30	»
Nantilly (départ)			»	4 23	8 43	»
Chacé-Varrains			»	4 29	8 49	»
Blou			»	4 37	8 56	»
Brezé-Saint-Cyr			»	4 57	9 14	»
Montreuil-Bellay			»	5 11	9 40	»
Thouars			»	5 21	9 40	»
Niort			»	5 51	10 10	»
Saintes			»	6 24	11 52	»
Bordeaux			»	9 52	4 18	»

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Bordeaux			5 40	8 20		3
Saintes			7 12	9 9	11 39	5 13
Niort	5 25		9 42	10 51	2 5	5 35
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15
Montreuil-Bellay	9 40	6 57	1 7	2 37	5 1	9
Brezé-Saint-Cyr	9 59	7 18	»	2 51	5 16	9 41
Chacé-Varrains	10 11	7 27	»	2 58	5 24	9 50
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32	»	3 3	5 29	9 55
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin	3 13	5 42	10 3
(départ)		7 25	11 25	2 52	5 20	»
Nantilly (départ)		7 36	11 36	»	3 4	5 31
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39	10 59
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43	11 7
Vivry	8 11	12 10	»	3 28	5 57	»
Blou	8 20	12 19	»	3 36	6 6	»
Vernantes	8 33	12 33	»	3 47	6 19	»
Liniers-Bouton	8 46	12 45	»	3 58	6 31	»
Noyant-Méon	9 1	12 58	»	4 10	6 45	»
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 15	5 22	7 58	12 33
Chartres	2 47	5 56	9 26	12 4	3 26	4 5
Paris	5 50	7 30	11 50	2 27	5 10	5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Expr. soir	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1 7	7 14	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Marc. soir	Omn. matin	Omn. soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53			
Moncontour	7 41	10 47	2 42			
Loudun	8 42	1 39	3 56			
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35			
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30	
la Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43	
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56	
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5	
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30	
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 44	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	Bourgueil	7 55	11 50
Port-Boulet	8 44	1 10	Port-Boulet	8 15	12 3
Bourgueil	8 54	1 20	Saumur	9 4	12 33

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte	Omn. mixte	Expr. mixte
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52	6 23	6 32
St-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32	6 41
St-Martin		7 33		12 59	4 7	6 41	6 50
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58
— d.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 10
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45	6 10	7 21
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 30
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. soir	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. matin	Expr. matin
Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45	11 20	11 20
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25
Langeais	2 23	5 46	8			